

Un Technicien sécurité de la Direction des Routes et aménagement (H/F)

Rattaché à la Direction des routes et de l'aménagement, le Technicien sécurité contribue à la mise en œuvre de la politique de prévention sur le secteur de la Direction des routes et aménagement, sous l'autorité hiérarchique de l'adjoint au directeur.

Le technicien sécurité intervient en transversalité sur tous les services de la direction, en prenant en compte les spécificités propres à chaque service et plus particulièrement celles inhérentes aux activités du Parc départemental.

Pour une part de son temps d'activité, le technicien, exercera des missions transversales à la direction telles que l'organisation de formations à la sécurité, de prévention des risques et de contrôles réglementaires. Pour l'autre part, il interviendra en appui du Responsable de parc départemental pour y exercer des missions de coordination des questions d'hygiène et sécurité relevant du service et notamment sur le matériel et outillage, les produits et matières dangereuses, les déchets. Il assurera à ce titre, les fonctions de correspondant hygiène et sécurité du parc.

Ses missions s'exerceront en lien régulier avec la Direction des ressources humaines et notamment le Service qualité de vie au travail en charge d'évaluer les risques professionnels, définir et piloter la mise en œuvre des actions de prévention.

GRADE MINIMAL : Agent de maîtrise

GRADE MAXIMAL : Technicien principal de 1^{ère} classe

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Contribuer à la mise en place du plan de formation sur le volet « sécurité » de la Direction des Routes et aménagement

- Contribuer à la mise en œuvre, en lien avec le DRH, des formations « sécurité » des agents de la DRA (autorisations de conduite, habilitations électriques, transport de matières dangereuses, AIPR, travail en hauteur, bucheronnage...)
- Rédiger ou proposer à la validation, les contenus pédagogiques de ces formations
- Assurer un appui aux formateurs internes à la conduite
- En complément des formations dispensées en matière de conduite en sécurité, proposer des actions de formations visant au bon usage des matériels et engins et contribuer à leur mise en œuvre
- Animer des formations

2- Contribuer à l'élaboration et assurer le suivi de mesures de prévention

- Assurer le suivi des actions du programme pluri annuel de prévention des risques professionnels spécifiques à la DRA (PPAP)
- Piloter la mise en œuvre des actions qui relèvent de ses prérogatives
- Participer à la phase d'élaboration du PPAP en lien avec le document unique (DU), pour les risques professionnels spécifiques à la DRA
- Centraliser et diffuser les fiches de données de sécurité de la DRA
- À l'occasion de visites de sites ou chantiers dans le cadre de ces autres missions, communiquer sur les problèmes de sécurité ou risques professionnels nouveaux recensés dans un objectif de mise à jour du DU, en lien avec les préventeurs du service Qualité de vie au travail

3- Assurer les suivis et contrôles spécifiques aux activités opérationnelles des services de la Direction des Routes et aménagement

- Coordonner avec les services de la direction les contrôles périodiques (consultation et coordination des interventions des bureaux de contrôles)

4- Contribuer à une meilleure connaissance de la sécurité

- Participer en cas de besoin à des groupes de travail relatifs à la sécurité
- Apporter ponctuellement son expertise à l'encadrement de la DRA sur une question liée à l'hygiène et la sécurité au travail
- Être attentif aux évolutions techniques, réglementaires ou de pratiques en matière de sécurité sur les champs d'intervention de la DRA, à travers des lectures spécialisées ou des réseaux professionnels.
- Ponctuellement, participer à la définition, la mise en place et la diffusion de certaines consignes liées à la santé et la sécurité des agents
- Assister à des rencontres de réseaux de techniciens hygiène et sécurité du domaine

5- Au titre de missions spécifiques pour le Parc, centraliser les risques, suivre et piloter les mesures de prévention

- Identifier, en lien avec les référents de secteur d'activité (Magasin, atelier, travaux), les enjeux de sécurité, les forces et les faiblesses dans la mise en œuvre de mesures de prévention sur toutes les activités du service à l'occasion d'entretien, visites sur sites ou chantiers
- Proposer les mesures correctives élaborées conjointement avec les référents de secteur d'activité
- Après validation, assurer leur suivi et piloter la mise en œuvre d'une partie des actions
- Collecter et diffuser, en lien avec l'encadrement du service, les fiches de données de sécurité et identifier les risques d'écart que ce soit dans la manipulation, le stockage ou les EPI afin d'en garantir une bonne application.

6- Piloter les contrôles et missions réglementaires des activités du parc

- Piloter l'intervention du Conseiller à la Sécurité pour le Transport de Matières Dangereuses (CSTMD) : consultation, coordination et suivi des interventions
- Assurer un suivi des déchets et produits dangereux (tri, stockage et traitement)
- Inventorier le matériel non roulant dans le logiciel de suivi d'activité
- Organiser la mise à disposition du matériel pour les contrôles périodiques, assurer les levées des réserves, voire proposer la réforme.
- Rendre compte de la maintenance des installations du parc et des travaux divers et assurer le lien avec la direction du patrimoine bâti.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

Connaissances professionnelles : Fonction Publique Territoriale (Organisation et fonctionnement), Santé, sécurité et conditions de travail (Règlementation et normes), Maîtrise de la législation en matière de sécurité et prévention

Compétences professionnelles : Capacité à analyser objectivement un dossier et faire des propositions, Assurer la mise à jour de ses connaissances et compétences, Savoir conseiller et accompagner, Savoir concevoir et animer une Formation, Informatique - Microsoft Pack Office

Attitudes professionnelles : Aisance relationnelle, Aptitude à rendre compte de son travail et à informer sa hiérarchie des problèmes rencontrés et résolus, Curiosité vis-à-vis des évolutions juridiques, techniques et organisationnelles des domaines traités, Rigueur et organisation, Travailler en transversalité

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Permis B - Déplacements sur le territoire meusien

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative, attestation de réussite au concours, ...) **avant le 22/01/2021**, à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Madame Virginie BAILLY au 03.29.77.52.52